



Compte rendu de l'actualité du Collectif Et de la visio-conférence du mardi 3 juin 2025

47 personnes présentes

Présentation des participants

- **Maëlle (Ille et Vilaine)** travaille dans une association de l'économie sociale et solidaire ; elle a découvert notre Collectif en assistant à l'enquête journalistique « mourir au travail dans l'agroalimentaire » à Rennes le 24 avril. Elle souhaite s'investir dans le Collectif.
- **Philippe (Maine et Loire)** vigneron retraité, souffre d'un cancer de l'estomac ; une demande de reconnaissance en maladie professionnelle est en cours.
- **Michel (Charente)** a travaillé en toxicologie ; est préoccupé par la présence de pesticides dans l'eau potable de Charentes, est investi dans des associations qui luttent contre les pesticides dans l'eau et suit avec intérêt l'action de notre Collectif.
- **Hervé (Finistère)** a vécu dans le Nord et est revenu à ses racines dans le sud Finistère. La maladie de parkinson lui a été diagnostiquée depuis peu ; vivant à proximité de champs traités régulièrement, il revendique le droit à être reconnu comme une personne « vulnérable » et donc à obtenir le non-traitement autour de chez lui ; un droit à faire reconnaître pour toutes les personnes atteintes de maladies dont l'état est aggravé par le contact avec les molécules chimiques.
- **Ginette (Morbihan)** vit seule aujourd'hui après le décès de son mari, employé communal chargé des espaces verts, reconnu en maladie professionnelle liée aux pesticides. Aujourd'hui, elle souffre de réactions hostiles de la part de son voisinage.
- **Pascale (Pyrénées orientales)** est présidente de SOS MCS, association qui soutient les personnes souffrant d'**hypersensibilité aux produits chimiques multiples**, maladie qui transforme la vie de ceux qui en sont atteints en enfer du fait de l'impossibilité de trouver des lieux exempts de molécules chimiques.
<https://sosmcs.fr/lhypersensibilite-chimique-multiple-un-syndrome-meconnu/>
- **Emilie (Mayenne)** a fait connaissance avec notre Collectif lors d'un ciné-débat organisé par Secrets Toxiques en Mayenne. Actuellement elle travaille à créer une antenne du Collectif en Mayenne : accompagnement de victimes et riverains, organisation de ciné-débats, participation à des foires et salons bio...
Le Collectif sera ainsi présent cet été au Festival PLANETE EN FETE à GENNES LONGUEFUYE (53) et à la FETE DE LA TERRE à la FONTAINE DANIEL (53).
- **Yvon (Martinique)** est président du **Collectif des ouvrier.e.s agricoles empoisonné.e.s par le chlordécone** en Martinique. Aujourd'hui, le Collectif est mobilisé :
 - Contre l'épandage aérien sur les dachines, les ignames, qui va être réautorisé par la loi Duplomb alors qu'il a été interdit en 2014 en Martinique ; cela impactera en particulier les riverains. « Ça va chauffer énormément »
 - Le Tribunal Administratif de Fort de France a dédommagé deux ouvrières agricoles pour « préjudice d'anxiété » mais n'a pas pris en compte leurs pathologies ; proposition d'aller en appel ; mais le gouvernement veut abolir « le préjudice d'anxiété » !
 - Le Collectif a demandé qu'une enquête épidémiologique soit menée sur les effets du chlordécone ; pour ne pas porter préjudice aux patrons de la banane et à l'Etat, elle n'est pas lancée ; une question écrite au Parlement va être déposée cette semaine.
 - Les petits planteurs de banane sont en grande difficulté financière au contraire des six famille békés qui prospèrent soutenues par les subventions européennes.



Le **Collectif des ouvrier.e.s agricoles empoisonné.e.s** appelle à un soutien financier pour aider les victimes du chlordécone :

<https://www.helloasso.com/associations/coaadep/collectes/soutenons-le-travail-du-collectif>

- **Julien (Loire Atlantique)**, ouvrier agricole puis salarié chez des paysagistes, souffre d'un lymphome reconnu en maladie professionnelle et se bat actuellement pour faire reconnaître la faute inexcusable de l'employeur. Me Lafforgue a plaidé ce 4 juin au Tribunal Judiciaire de Nantes ; délibéré : 5 septembre.
- **Jean-Louis (Maine et Loire)** se bat contre les pesticides en mémoire de son père (leucémie) et des proches (colon, prostate). Il a aussi manipulé et respiré des produits dans la coopérative où il travaillait. Le Maine et Loire est touché à la fois par la viticulture, le maraîchage industriel et la culture des semences, les vergers agricoles.
- **Delphine (Morbihan)** : ses parents paysans ont payé un lourd tribut « à ces foutus pesticides » ; alors qu'elle avait 5 ans, son père a été emporté en 3 mois par un cancer à l'âge de 35 ans et sa mère souffre aujourd'hui de parkinson.

1- Vie du Collectif

Espace Adhérents+

Comme expliqué lors de précédentes réunions, nous avons créé un Espace ADHÉRENTS+ sur le site web du Collectif, où se trouvera un Carnet d'Adresses des adhérents qui souhaitent participer à cette initiative.

Objectif : permettre aux adhérents de communiquer directement entre eux sur des sujets d'intérêt commun, voire de créer des groupes d'échange ou de travail.

Une cinquantaine d'adhérents ont à ce jour rejoint ce groupe.

Comment participer ?

- Cliquer sur ce lien : <https://framaforms.org/demande-dacces-a-lespace-adherents-du-collectif-1740997549>
- Remplir le questionnaire et accepter la Charte
- **Si vous êtes adhérents**, nous vous enverrons votre identifiant et mot de passe personnel (que vous pourrez modifier) pour accéder à l'Espace ADHÉRENTS+.

Développement de groupes départementaux du Collectif

Face à la demande sans cesse croissante d'accompagnement pour des maladies professionnelles et face aux questions des riverains inquiets, il est nécessaire de développer des groupes d'adhérents à l'échelon départemental, déterminés à agir.

Ce groupe départemental se réunit régulièrement, accompagne les malades et les riverains de son département.

Il représente le Collectif sur le département auprès de la presse et d'autres associations avec lesquelles nous travaillons. Il prend les initiatives qu'il juge nécessaires (réunions, mobilisations, soutien au Tribunal Judiciaire...).

Le Maine et Loire et la Loire Atlantique fonctionnent déjà bien ainsi. Des groupes sont encore de constitution, en particulier en Finistère et Mayenne.

Référent en Finistère : Daniel BODENES - 07 87 17 13 22 - daniel.bodenes@wanadoo.fr

Référente en Mayenne : Emilie GODEAU - 06 42 83 55 96 - emilie-godeau-com@wanadoo.fr

En Eure et Loir (28), un groupe informel « Pesticides en question » va se constituer en association le **vendredi 27 juin**, inspirée de nos statuts.

Pique-niques départementaux

Comme l'an passé, nous allons organiser un pique-nique par département, rassemblant adhérents, sympathisants, malades, riverains, familles :

- **Dans le Finistère (29)**, à QUIMPER le **6 juillet** chez Hélène et Pascal
- **Dans le Morbihan (56)**, à ST NOLFF le **31 juillet** dans une salle communale
- **En Ille et Vilaine (35)** à AMANLIS le **16 août** chez Joseph et Purification
- **En Loire Atlantique (44)**, à COUFFE le **30 août** dans une salle communale
- **Dans le Maine et Loire (49)** à NUEIL SUR LAYON, le **31 août** chez Annick et Robert
- **En Côtes d'Armor (22)** à MERDRIGNAC, en septembre.

Renouvellement des adhésions 2025

En 2025, vous pouvez adhérer ou ré-adhérer (10 €) :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides

Hommage à Christian JOUAULT

Christian nous a quittés le 10 avril 2025 à la suite de ses leucémies myéloïde et lymphoïde. Sa chaleur humaine, son enthousiasme, sa combattivité vont beaucoup nous manquer. Poursuivre son combat pour une agriculture biologique, protectrice de la santé et de l'environnement est le meilleur hommage que nous puissions lui rendre.

<https://basta.media/Christian-Jouault-le-combat-d-une-vie-contre-les-pesticides>

Nous remercions ses enfants Christian, Etienne et Gautier qui ont reversé au Collectif les dons reçus lors de la cérémonie.

En hommage à Christian, nous avons édité une **brochure** reprenant ses prises de parole, les témoignages d'amitié reçus.

https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/ChristianEtLesCombatsDuCollectif_7juin25.pdf



©Nolwenn Weiler

Le samedi 14 juin, un jardin verger va être inauguré et portera les noms de Christian et Armel JOUAULT à ARLON en Belgique.

Point sur les reconnaissances en maladie professionnelle en 2025

Vous trouverez ci-joint le bilan de 10 ans d'activité du Collectif.

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/bilanSoutienVictimesPesticides.pdf>

En 2025, 28 personnes ont été reconnues à ce jour.

Sclérodémie	1
Glioblastome	3
Lymphome / myélome	3
Parkinson	10
Cancer de la prostate	11

Le rythme des demandes d'accompagnement par mois s'est accéléré : environ 8 par mois. Le département le plus concerné : le Finistère, en particulier la zone légumière.

Pourquoi cette augmentation ? Sans doute parce que notre Collectif est de plus en plus connu, parce que les médecins sont mieux informés et en avertissent leurs patients, parce que le tabou du lien entre pesticides et maladie diminue dans le milieu agricole...

Décès d'Albert CHOTARD

Albert est décédé le **31 mai 2025** à l'âge de 78 ans.

<https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/malade-des-pesticides-albert-chotard-s-en-est-alle-en-plein-debat-sur-la-loi-duplomb-3164079.html>

La maladie de Parkinson avait été diagnostiquée à l'âge de 39 ans ! Nous l'avions rencontré la première fois à ST RAOUL, près de GUER (56) en décembre 2018 et avons obtenu la reconnaissance en maladie professionnelle. Fin 2019, l'AFP et FR3 Bretagne avaient réalisé un interview d'Albert et de son compère **Jacques LARCHER** atteint aussi de parkinson. Deux paysans d'une exceptionnelle force de caractère ! c'est un souvenir très émouvant.

<https://www.la-croix.com/France/Pesticides-solitude-agriculteurs-malades-Parkinson-2019-12-28-1301068790>

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/temoignages-2/>

Suite à ces interviews, notre Collectif avait reçu en 23 jours, 23 demandes de contact !



19 mai : Soutien à B. PERAIS au tribunal de VANNES



Nous étions une vingtaine, venus soutenir Bernard, accompagnés de nos amis dockers de l'APPSTMP ;

Bernard était agriculteur en polyculture – élevage à NIVILLAC (56)

En 2017, un cancer de la vessie est diagnostiqué et une demande de reconnaissance en maladie professionnelle, liée aux pesticides, est déposée en décembre 2022.

Le Fonds d'Indemnisation des victimes des Pesticides (FIVP) la refuse puisque la maladie n'est pas encore inscrite dans les tableaux de maladie professionnelle.

Délibéré : 8 septembre

https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/250520Telegramme_BPerais.jpg

27 mai : Soutien à deux infirmières au Tribunal de RENNES

Marie Pierre et Renée ont travaillé comme **infirmières au Centre Eugène Marquis** à Rennes dans les années 1970 – 2000. Elles ont manipulé à cette époque des chimiothérapies et des produits radioactifs sans être protégées.

Marie Pierre a perdu un enfant, subi un cancer du sein et du colon ; dès 2016, elle s'est battue pour faire reconnaître le lien entre ces maladies et ses conditions de travail ; la CPAM a refusé de la reconnaître en maladie professionnelle.

Elle est décédée le **16 novembre 2020** sans avoir obtenu gain de cause.

Voilà bientôt 5 ans que nous attendons cette audience !

Renée souffre également d'un cancer du côlon ; la CPAM lui a également refusé la reconnaissance en maladie professionnelle.

Pour nous Collectif, ce procès doit rendre justice à Marie Pierre et Renée qui comme d'autres collègues, ont sacrifié leur vie au service de la santé des patients cancéreux.

Me Baron a conclu : « **Ces femmes ont perdu la vie en soignant les autres** ».

<https://basta.media/Cancerologie-cancers-professionnels-soignants-chimiotherapie-anti-cancereux-radium>

https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/250528Telegramme_SoutienInfirmieres.png

Délibéré : 9 septembre



4 juin : Soutien à Julien PLEHIERS – GUILLARD au Tribunal de NANTES



Une trentaine de membres du Collectif et de la CGT sont venus soutenir Julien. Ancien ouvrier agricole, salarié dans les espaces verts, Julien a été exposé aux pesticides et aux gaz d'échappement au cours de sa carrière professionnelle.

En 2016, à 33 ans, un lymphome est diagnostiqué et en 2017, il est reconnu en maladie professionnelle liée aux pesticides.

En 2018, il engage une **procédure de faute inexcusable de l'employeur** qui a été enfin examinée par le Tribunal Judiciaire de Nantes ; plaidoirie de Me LAFFORGUE.

Délibéré : le 4 septembre

[https://france3-regions.franceinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-](https://france3-regions.franceinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/victime-des-pesticides-gueri-d-un-cancer-reconnu-comme-maladie-professionnelle-l-ancien-ouvrier-agricole-attaque-ses-anciens-employeurs-pour-faute-inexcusable-3163767.html)

[atlantique/nantes/victime-des-pesticides-gueri-d-un-cancer-reconnu-comme-maladie-professionnelle-l-ancien-ouvrier-agricole-attaque-ses-anciens-employeurs-pour-faute-inexcusable-3163767.html?](https://france3-regions.franceinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/victime-des-pesticides-gueri-d-un-cancer-reconnu-comme-maladie-professionnelle-l-ancien-ouvrier-agricole-attaque-ses-anciens-employeurs-pour-faute-inexcusable-3163767.html)

Démarches en direction des personnels de santé

Le **23 mai**, nous avons présenté le Collectif et les maladies professionnelles à une association régionale d'infirmiers et infirmières **ADELIA** (<https://adeliamedical.fr/>).

Ceux-ci accompagnent des personnes atteintes de la maladie de parkinson, très fréquente en milieu agricole et n'étaient pas au courant de son lien possible avec les pesticides.

Une rencontre très bénéfique pour nous tous.

L'information du corps médical est un objectif très important pour nous ; nous pouvons transmettre à notre médecin traitant les documents du Collectif ; nous pouvons former au sein du Collectif, un groupe de médecins et personnel de santé qui sensibiliseront leurs collègues etc...

Soutiens à venir, au Tribunal

01-oct-25	14h	Audience à la Cour d'appel de Rennes pour Claude LE GUYADER (TRISKALIA) contre la décision rendue le 10 décembre 2020 par le TJ de ST BRIEUC	RENNES
20-oct-25		Tribunal Judiciaire pour contestation date de consolidation pour Michel DAVIET	VERSAILLES

3-Protection des riverains

Publication d'une nouvelle brochure :

Nous avons mis à jour notre brochure de conseil aux riverains :

https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/brochureRiverains_9fevrier2025.pdf

Réunion du groupe riverains :

La prochaine réunion a lieu en visio le **23 juin à 20h**.

Si vous souhaitez y participer, contacter Patrick SAVATIER - 06 71 53 43 95 - patrick.savatier@lilo.org

UNE RECONNAISSANCE EUROPEENNE POUR NOTRE COLLECTIF

Notre cabinet d'avocats TTLA nous a informé de l'ordonnance admettant la recevabilité du **Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest** et de **France Parkinson** dans la procédure dirigée contre la décision de rejet de la demande de réexamen interne relative au renouvellement de l'approbation du glyphosate devant le tribunal de l'Union européenne.

Le Tribunal reconnaît (voir ci-dessous) que le Collectif a un intérêt direct et actuel à intervenir dans le litige sur le renouvellement du glyphosate, du fait de son engagement historique contre ce pesticide et de son accompagnement des victimes dans des démarches d'indemnisation. Son action est jugée pertinente et en lien direct avec l'objet de la procédure.

La recevabilité des interventions de **Food Watch international** et de **l'UFC QUE CHOISIR** ont été rejetées.

S'agissant d'une procédure appelée à se prolonger sur une longue période, nous nous tiendrons informés des étapes ultérieures.

Extraits de l'ordonnance du 16/6/2025 du Tribunal général de l'Union européenne

37 Néanmoins, il convient de constater, contrairement à ce que soutient la Commission, que la portée des intérêts de CSVPO est limitée au secteur des pesticides et des produits chimiques, dont fait partie le glyphosate. Il ressort notamment de ses statuts qu'elle s'engage à soutenir des personnes qui sont victimes de l'utilisation des pesticides. Plus particulièrement, au sujet du glyphosate, CSVPO indique qu'elle s'est engagée de longue date pour l'indemnisation des victimes de cette substance active et contre le renouvellement de l'approbation de cette dernière.

38 D'une part, en ce qui concerne son engagement contre le renouvellement de l'approbation du glyphosate, CSVPO invoque certains éléments montrant son opposition audit renouvellement en 2017 (à savoir une lettre ouverte au président de la République française et deux communiqués faisant notamment suite à la décision de l'Union de renouveler l'approbation du glyphosate pour cinq ans), à la décision du président de la République française de reporter l'interdiction du glyphosate en France en 2019 (à savoir un communiqué de presse) ainsi qu'au renouvellement de l'approbation du glyphosate en 2023 (à savoir un communiqué de presse). Ses initiatives démontrent sa mobilisation active contre le renouvellement de l'approbation du glyphosate, qui est au cœur de l'objet du présent litige. Partant, le champ d'action de CSVPO présente un lien direct avec cet objet, soulevant une question de nature à affecter directement les intérêts défendus par cette association.

39 D'autre part, CSVPO relève, sans être contestée par la Commission, qu'elle accompagne des victimes de pesticides, qui souffrent de pathologies reconnues comme étant liées à une exposition aux produits phytopharmaceutiques, dans les procédures juridiques leur permettant de bénéficier d'une indemnisation. Ainsi, en cas d'annulation de la décision attaquée, CSVPO pourrait engager de telles procédures juridiques et aurait donc un intérêt à la solution du litige pour cette raison.

40 Au vu de ce qui précède, CSVPO a justifié son intérêt direct et actuel à la solution du présent litige. Elle doit par conséquent être admise à intervenir dans la présente procédure au soutien des conclusions des requérantes.

4- Autres points

Lutte contre la proposition de loi DUPLOMB

Nous avons publié trois communiqués de presse :

- **14 mai** : « Pesticides : les chiffres de la honte »
https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/250513CP_pesticides-lesChiffresDeLaHonte.pdf
Le changement d'indicateur de mesure permet de diminuer artificiellement de 36% la consommation de pesticides alors qu'en réalité la consommation a augmenté de 10% entre 2008 et 2020 ; risques pour les riverains accrus aussi par l'augmentation de la concentration et du nombre de passages.
- **20 mai** : « Le silence de nos élus face à la requalification des zones humides »
https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/250529CP_requalification_zones_humides.pdf
qui permettra d'utiliser les zones humides comme des bassines, en économisant le bâchage.
- **4 juin** : « « coupes budgétaires pour l'Agence Bio : le signe d'un désengagement de l'Etat » avec la Conf 35 et Agrobio
<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/250604CP-agenceBio.pdf>

Manifestation contre la loi Duplomb

Organisée par les Confédérations paysannes de Bretagne

Jeudi 19 juin à 14h Esplanade Charles de Gaulle RENNES

Alors que le débat démocratique à l'Assemblée Nationale a été écarté par une motion de rejet, c'est une commission mixte paritaire qui va se mettre d'accord sur le texte à huis clos.

Cette loi est faite par et pour l'agro-industrie
Elle ne répond pas à la question du revenu des paysans.

Riverains, consommateurs, citoyens, elle est mortifère pour notre santé et notre environnement.

Tour des Pyrénées Atlantiques avec la Fédération des mutuelles pour une santé planétaire

Du 19 au 22 juin, quatre membres du Collectif (Michel, Bernard, Isabelle et Gilles) vont circuler dans les Pyrénées Atlantique ; Chaque soir, ils témoigneront des conséquences des pesticides sur leur vie et de leur espoir de changement :

19 juin : Bedous

20 juin : Oloron

21 juin : Monein

22 juin : Navarrenx

Soutiens :

- **SPLANN :**

6 Juin : La justice annule la procédure-baillon engagée par l'éleveur porcin Philippe Bizien contre Splann

<https://splann.org/justice-annule-procedure-baillon-philippe-bizien/>

<https://reporterre.net/Splann-Basta-Le-Poulpe-ces-medias-independants-triompnent-des-procedures-baillons>

Cagnotte pour soutenir Splann : <https://splann.org/faire-un-don/>

- **Conférence sur les perturbateurs endocriniens :**

Le 13 juin au LANDREAU et le 4 juillet à BASSE GOULAINNE (44)



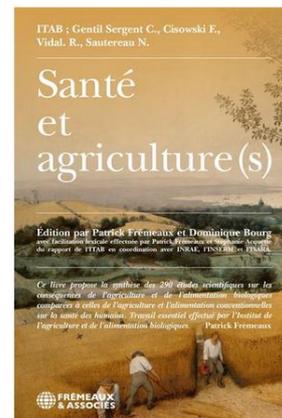
5- Autres événements auxquels nous avons participé

06-mai-25	Création d'une antenne mayennaise du Collectif	LAVAL (53)
11-mai-25	Intervention de G. RAVARD à une manifestation des apiculteurs contre la ré autorisation des néonicotinoïdes	NANTES
12-mai-25	Réunion avec JC RAUX concernant la Proposition de Loi sur l'eau	NANTES
16-mai-25	Participation à une porte ouverte de la MFR de ST GREGOIRE (35) en accompagnement de 2 étudiants en section paysage ayant présenté un dossier sur les alternatives aux pesticides.	ST GREGOIRE (35)
22-mai-25	Rencontre de Mme BLIN, députée du Maine et Loire pour contester son soutien à la loi Duplomb	MAINE ET LOIRE
22-mai-25	Conférence d'A. LE MENTEC à l'Université Populaire du Pays de Lorient, pour présenter le Collectif	LORIENT
24-mai-25	Stand au Festival Hirondelles	PORNIC
26-mai-25	Participation du Collectif à une manifestation de plus de 200 personnes pour protéger la permanence de Mathilde HIGNET, députée d'Ille et Vilaine, LFI, contre les menaces de la FDSEA et les JA. Notre Collectif était présent pour dénoncer cette loi Duplomb.	GUIPRY MESSAC (35)
26-mai-25	Action à l'Assemblée Nationale contre la loi Duplomb : rencontre de députés LFI autour de M. HIGNET, interviews, levée de panneaux au nom des victimes dans l'Assemblée Nationale (C. FAVROT, M. DAVIET, JM LOURY)	PARIS

27-mai-25	Participation et témoignage de G. RAVARD au colloque sur le thème "Microbiote, Polluants, Santé mentale et de la femme" https://js.univ-nantes.fr/jassiste-aux-colloques/js25cl3 . Exposés sur l'Influence des pesticides sur le microbiote et table-rondes.	NANTES
29-31 mai 25	Tenue d'un stand au Festival des Vivants, par le groupe 49 Très nombreuses prises de contact	ANGERS
4-juin-25	Participation au Colloque à l'Assemblée Nationale sur les cancers pédiatriques organisé par l'association GRANDIR SANS CANCER (E. HEULIN, C. FAVROT, I. ESCOFFIER)	PARIS
6-juin-25	Participation à l'AG de l'ICRePSE (Stop aux cancers pédiatriques) (Guy et MY GILET, G. RAVARD)	NANTES

6- A lire ou à regarder :

- Livre « **Santé et agriculture(s) - Institut Technique de l'Agriculture et de l'Alimentation Biologique** »
Ce livre propose la synthèse des 290 études scientifiques sur les conséquences de l'agriculture et de l'alimentation biologiques comparées à celles de l'agriculture et l'alimentation conventionnelles sur la santé des humains.
- **13 mai** : Publication par Cecile RAIMBEAU dans DEAMBULATERRE, du deuxième volet de ses articles sur les riverains victimes de pesticides.
<https://deambulaterre.org/2025/05/13/droits-des-riverains-de-champs-traites-le-poison-de-la-colere/>
- **28 mai** : Interview de Monique SAVATIER sur RCF 49 :
<https://www.rcf.fr/ecologie-et-solidarite/commune-planete-anjou?episode=588567>



- Film - témoignages de victimes des pesticides de JC COGREL est maintenant visible sur youtube :

« IL NE FAUT PAS QUE NOS ENFANTS CONTINUENT CE TRUC-LA »

<https://youtu.be/bwkVvtXeLTI>

7- Evènements à venir

5-6 juillet-25	Festival PLANETE EN FETE	GENNES LONGUEFUYE (53)
06-juil-25	Participation à une table-ronde aux rencontres intergalactiques	NDDL (44)
7-10-aout-25	Festival les résistantes - https://lesresistantes.fr/	ORNE
23-26 août-25	Université d'été des mouvements sociaux et solidaires (UEMSS)	BORDEAUX (33)
29-31-aout-25	Fête de la Terre	LA FONTAINE DANIEL (53)
30-aout-25	Stand à la fête Échanges Solidarité 44	TREFFIEUX (44)

8-Prochaine réunion :

Mardi 9 septembre 2025

20h

Un lien zoom vous sera envoyé